



Communauté
d'Agglomération
du Grand Besançon

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DU DOUBS

EXTRAIT DU REGISTRE des délibérations du Conseil de Communauté

N° délib. : 000030

Séance du lundi 26 juin 2006

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à La CCID
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET
Conseillers communautaires en exercice : 138

Étaient présents : **Amagney :** Jean-Pierre FOSTEL **Arguel :** André AVIS **Audeux :** Françoise GALLIOU **Auxon-Dessous :** Jacques CANAL **Auxon-Dessus :** Serge RUTKOWSKI (jusqu'au rapport 1.2.3) **Avanne Aveney :** Christian GAGNEPAIN (jusqu'au rapport 2.1), Jean-Pierre TAILLARD **Besançon :** Eric ALAUZET, Denis BAUD (jusqu'au rapport 2.6), Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.2.1), Patrick BOURQUE, Françoise BRANGET (à partir du rapport 1.1.2 et jusqu'au rapport 9.2), Catherine COMTE-DELEUZE, Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Marie-Marguerite DUFAY, Emmanuel DUMONT, Béatrice FALCINELLA, Jean-Louis FOUSSERET, Didier GENDRAUD (jusqu'au rapport 4.7), Abdel GHEZALI (jusqu'au rapport 1.2.4), Michel JOSSE, Loïc LABORIE, Lucile LAMY, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.2), Annie MENETRIER, Franck MONNEUR (à partir du rapport 1.2.5), Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE, Jean ROSSELOT, Jean-Claude ROY, Danièle TETU (à partir du rapport 1.1.6), Corinne TISSIER **Beure :** Philippe CHANEY **Boussières :** Michel POULET **Busy :** Philippe SIMONIN **Chalezeule :** Raymond REYLE **Champagney :** Claude VOIDEY **Champoux :** Norbert DUPREY (représenté par Mme Bernadette PERRIN) **Champvans les Moulins :** Jean-Marie ROTH **Chaucenne :** Bernard VOUGNON **Chaufontaine :** Alain CUCHE (représenté par Mme Christiane BEUCLER) **Chemaudin :** Jean-Yves RENO **Deluz :** Yves TARDIEU **Ecole Valentin :** André BAVEREL, Yves GUYEN **François :** Françoise GILLET, Claude PREIONI **Grandfontaine :** Jean JOURDAIN **La Chevillotte :** Jean PIQUARD **La Vèze :** Philippe CHANAU **Mamirolle :** Jacques-Henry BAUER (jusqu'au rapport 1.1.6) **Marchaux :** Bernard BECOULET **Mazerolles le Salin :** Daniel PARIS **Miserey Salines :** Denis JOLY (jusqu'au rapport 2.1) **Montfaucon :** Pierre CONTOZ, Jean-Marie VERNET **Montferrand le Château :** Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU **Morre :** Gérard VALLET **Nancray :** Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET **Noironte :** Bernard MADOUX (à partir du rapport 1.1.2) **Novillars :** Raymonde BOURLON, Bernard BOURDAIS **Pirey :** Robert STEPOURJINE **Pouilley les Vignes :** Jean-Marc BOUSSET, Albert DEPIERRE **Pugey :** Marie-Noëlle CAMBIER **Rancenay :** Michel LETHIER **Roche lez Beaupré :** Roland BARDEY, Michel SCHNAEBELE **Routelle :** Claude SIMONIN (représenté par M. Pierre DAGON LARTOT) **Saône :** Bernard GUYON **Serre les Sapins :** Gabriel BAULIEU, Nicole BARBEAU (représentée par Mme Christine MESNIER) **Tallenay :** Jean-Yves PRALON **Thise :** Jacques SIFFERLIN **Torpes :** Denis JACQUIN (représenté par M. Gérard PIERLOT) **Vaire Arcier :** Patrick RACINE **Vaux les Prés :** Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.6)

Étaient absents : **Auxon-Dessous :** Jacques THIEBAUT **Auxon-Dessus :** Michel BITTARD **Besançon :** Catherine BALLOT, M. Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE, Martine BULTOT, Claire CASENOVE, Annaïck CHAUVET, Rosine CHAVIN-SIMONOT, Jean-Claude CHEVAILLER, Nicole DAHAN, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Françoise FELLMANN, Vincent FUSTER, Paulette GUINCHARD, Sylvie JEANNIN, Sébastien MAIRE, Bernard LAMBERT, Christophe LIME, Jacques MARIOT, Bruno MEDJALDI, Frédérique MOZER, Jocelyne GIROL, Jacqueline PANIER, Catherine PUGET, Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN, Michel ROIGNOT, Martine ROPERS, Joëlle SCHIRRER, Nicole WEINMAN **Beure :** Pierre JACQUET **Boussières :** Bertrand ASTRIC **Braillans :** Alain BLESSEMAILLE **Chaleze :** Josseline SEITZ **Chatillon le Duc :** Gilbert CANILLO, Jean-Marie DELACHAUX **Chemaudin :** Gilbert GAVIGNET **Dannemarie sur Crête :** Gérard GALLIOT, Jean-Pierre PROST **Fontain :** Jean-Paul DILLSCHNEIDER **Gennes :** Gabriel JANNIN **Grandfontaine :** Richard SALA **Larnod :** Martine BERGIER **Le Gratteris :** Nicole JANNIN **Mamirolle :** Dominique MAILLOT **Miserey Salines :** Marcel FELT **Morre :** Jean-Michel CAYUELA **Osselle :** Jacques MENIGOZ **Pelousey :** Jacques TERVEL, Annick CHARPY **Pirey :** Claude BARTHOD-MALAT **Saône :** Christelle PETITJEAN **Thise :** Claude BULLY **Thoraise :** Jean-Paul MICHAUD **Vaire le Petit :** Jean-François THIEBAUD **Vorges les Pins :** Charles BATISTE

Secrétaire de séance : Emmanuel DUMONT

Procurations de vote :

Mandants : J. Thiebaut, M. Bittard, C. Ballot, T. Beneteau de Laprairie, A. Chauvet, R. Chavin-Simonot, J-C Chevailler, Y-M Dahoui, J-J Demonet, F. Fellmann, D. Gendraud (à partir du rapport 5.1), P. Guinchard, S. Jeannin, S. Maire, F. Monneur (jusqu'au rapport 1.2.4), D. Tetu (jusqu'au rapport 1.1.5), P. Jacquet, B. Astric, J. Seitz, J-P Dillschneider, J-H Bauer (à partir du rapport 1.1.7), D. Joly (à partir du rapport 2.2), J-M Cayuela, C. Barthod-Malat

Mandataires : J. Canal, S. Rutkowsky, B. Cypriani, P. Bontemps, E. Alauzet, M-O Crabbe-Diawara, J-L Fousseret, E. Dumont, J-C Roy, B. Falcinella, C. Tissier (à partir du rapport 5.1), D. Poissenot, A. Ghezali, F. Presse, D. Baud (jusqu'au rapport 1.2.4), L. Lamy (jusqu'au rapport 1.1.5), P. Chaney, M. Poulet, G. Baulieu, A. Avis, J-P Martin (à partir du rapport 1.1.7), A. Baverel (à partir du rapport 2.2), G. Vallet, R. Stepourjine

Objet : Réseau GINKO : expérimentation d'un nouveau service à la demande «EVOLIS Chailluz»

Réseau GINKO : expérimentation d'un nouveau service à la demande «EVOLIS Chailluz»

Rapporteur : Jean-Claude ROY, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2006 Imputation : 011.815 (budget annexe Tpts)	Montant BP 2006 : (non prévu au BP – DM2) Montant de l'opération : 9 200 € HT Solde après cette opération : - 9 200 € HT

1. La genèse du projet

Pour accompagner le programme européen « Via Nova » (valorisation du TC par les aspects de santé, de bien être,...), l'idée de desservir la forêt de Chailluz les dimanches en été (dans un premier temps), et offrir ainsi pour les habitants du Grand Besançon un accès pratique à ce lieu de détente et de loisirs, s'est faite jour.

Un service de transports publics permettrait aux citoyens de se rendre dans la forêt pour pique-niquer, faire du vélo ou des promenades à pied en laissant la voiture au garage. Il est important de préciser que ce service pourrait permettre de transporter son vélo.

Ce projet pourrait être, pour certaines personnes, l'occasion d'utiliser pour la première fois les transports publics.

Ce service pourrait être lancé dans un premier temps à titre expérimental, durant l'été 2006.

2. La définition du service proposé

2.1. Jours de fonctionnement.

Le service fonctionnerait chaque dimanche des mois de juillet et d'août 2006 et pourrait être étendu l'année suivante à d'autres périodes et d'autres jours, si les résultats sont positifs.

2.2. Un service à la demande.

Afin de limiter les coûts de fonctionnement, les services se feraient uniquement sur réservation auprès de Mobilignes (« 0 825 00 22 44 » de J-30 à J-1 18h) et ne seraient déclenchés que s'il y a au moins une réservation.

2.3 Itinéraire et horaires

Afin de couvrir le plus largement possible la ville de Besançon, un itinéraire serait proposé avec une desserte de certaines stations « stratégiques » du réseau.

Les horaires seraient établis afin d'être en correspondance avec les lignes du réseau dominical.

Le service bénéficierait de 2 allers-retours par dimanche (allers fin de matinée et début d'après midi et retours en fin d'après-midi)

Itinéraire

Planoise, Micropolis, Risler-St ferjeux, Centre Ville, Chaprais, Chemin du vernois, Orchamps...

Terminus à Chailluz

L'accès à la forêt se ferait par la route de Marchaux et le terminus se tiendrait vers les « Grandes Baraques». Ceci permettrait d'avoir :

- un accès au cœur de la forêt de Chailluz
- un retournement plus aisé
- un point d'eau à proximité pour le lavage des vélos si nécessaire
- un espace couvert à proximité

Ce terminus nécessiterait un léger aménagement de voirie pour permettre la giration du véhicule, et également la pose d'un abribus afin de garantir un plus grand confort d'attente. Cet abribus pourrait être créé en bois pour mieux s'insérer dans son environnement.

3. Le véhicule

Les conditions de transport des personnes et des vélos sont en cours de définition. Le fonctionnement imaginé se ferait :

- soit avec un véhicule de type car ou minibus tractant une remorque (location dans un autre réseau)
- soit avec un bus de la Ctb accompagné d'une fourgonnette (type Master) pour transporter les vélos

Le choix retenu conditionnera le coût de ce service. En effet, compte tenu des délais, il n'est pas possible de prévoir au niveau du réseau Ginko un bus spécialement aménagé ou pouvant tracter une remorque (visite des mines nécessaire). Ce principe pourrait être imaginé l'année prochaine si ce service était pérennisé.

4. Tarification.

L'accès à ce service serait possible avec l'ensemble de la gamme tarifaire Ginko. A bord des bus, le conducteur vendrait des tickets journée et des tickets unité.

Si ce service devait être pérennisé, une tarification spéciale pourrait être imaginée.

5. Les dates clés

Le lancement serait prévu le dimanche 9 Juillet. Ce service fonctionnant les deux mois d'été représentera au total 8 jours théoriques de fonctionnement.

6. Impact financier.

Fonctionnement

Le coût de fonctionnement dans le cas où les services seraient tous réservés un même dimanche serait de l'ordre de 1 000 € HT par jour de fonctionnement.

Le coût total de fonctionnement serait fonction du taux de déclenchement, lui-même dépendant entre autre des conditions météorologiques. L'hypothèse d'un taux de déclenchement de 60 à 70 % est envisageable

Communication et signalétique

Le plan de communication comprendrait entre autre des cadrobuses, des flyers, de la signalétique (stations + véhicules). Le coût est estimé à 1 200 € HT, le programme Via Nova prenant en charge 50% de ce coût.

Délibération du lundi 26 juin 2006

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Montant global de l'opération

Le montant global de l'opération est estimé au maximum à 9 200 € HT (8 jours à 1000 € HT + 1 200 € de communication hors subvention Via Nova) pour l'année 2006.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté se prononce favorablement sur :

- le lancement d'une expérimentation pour la création d'un service à la demande à destination de Chailluz,
- les modalités techniques et financières de mise en œuvre de ce service pour 2006

Pour extrait conforme,


Le Président

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 94

Contre : 0

Abstention : 0



PREFECTURE DU DOUBS
DCLE 1 REÇU LE

7 JUIL. 2006